

Conseil Municipal

Séance du 27 septembre 2022

Compte rendu des décisions

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H40, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l’appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Serge MACUDZINSKI, Jean Michel ROBERT, Brigitte SVITEK, Pierre BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Daniel DERNIAME, Annick LEFEZ, Jackie CHERFILS, Olivier MASSY, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, William MAYEUX, Florian CHABOD, Frédéric DO CABO, Emilie DORR, Karine GRUBSKI

Excusés avec pouvoir : Rosine GRANDIN qui donne pouvoir à Annick LEFEZ, Marie-Christine FOULET pouvoir à Serge MACUDZINSKI, Ezéquiel FERREIRA pouvoir à Emilie DORR

Excusée, sans pouvoir : Sylvie FERRETE-LOPES

Absente : Caroline BREBANT

A été désigné comme secrétaire de séance, M. Daniel DERNIAME, qui l’a accepté.

Le procès-verbal de la séance du 25 août est approuvé à l’unanimité

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité l’ajout de quatre points à l’ordre du jour : une motion sur la réinstallation de la maternité de CREIL, une motion sur la hausse du coût de l’énergie pour les collectivités territoriales, une demande d’une prise en charge de transport pour l’école primaire pour se rendre à Chantilly dans le cadre d’un projet cinéma, une demande de subvention exceptionnelle pour le transport d’élèves du Lycée Professionnel Laversine à un spectacle organisé dans le cadre du festival Sud Oise sur Scène.

* **Introduction de M. le Maire**

**M. le Maire** : fait le tour de l’actualité communale depuis la dernière séance du Conseil Municipal du 25 août dernier et fait un rappel sur le suivi des décisions prises lors de cette séance.

Il donne la parole à **M. ROBERT** pour une intervention sur l’impact pour les finances communales du contexte dégradé et notamment l’augmentation sans précédent des coûts de l’énergie. C’est dans cet environnement très difficile que va être préparé la décision modificative du budget primitif 2022. Cette dégradation se retrouvera dans la préparation du budget 2023.

**M. le Maire** : nous allons développer une réflexion en toute transparence et associer tout le monde (élus, agents, population). Le 25 octobre prochain, est prévu une séance du Conseil Municipal pour le vote de la décision modificative qui sera précédé d’une réunion du Bureau Municipal.

* Motion proposée par l’Association des Maires de France :

Sur proposition de **M. le Maire**, le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité, une motion à adresser au Président de la République, motion qui exige les réponses aux questions suivantes :

* + Que toutes les collectivités puissent à nouveau bénéficier des tarifs réglementés de l’électricité
  + Que la dotation globale de fonctionnement et toutes les dotations de l’Etat soient indexées sur l’inflation, c’est-à-dire à minima stables en euros constants
  + Que les bases fiscales soient indexées sur l’inflation.
* Motion pour la réinstallation de la maternité de Creil :

Sur proposition de **M. le Maire**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve une motion à adresser au Président de la République et à l’Agence Régionale de Santé, pour exiger la réinstallation de la maternité sur l’hôpital de Creil, et ce pour faire suite à l’annulation par le Tribunal Administratif, de la décision de fermeture de la maternité, pour illégalité.

* Relance du marché local :

Après un débat, le Conseil Municipal, à la majorité, décide de relancer le marché local sur une autre forme, tourné essentiellement vers un circuit court, type « marché des terroirs » une fois par mois. Ce sera une expérimentation.

* Point sur les effectifs scolaires et suite de l’action menée pour l’ouverture d’une classe :

Une information est donnée aux élus-ues sur une rentrée scolaire qui s’est bien déroulée ; tous les travaux demandés ont été réalisés. Par contre, une grosse augmentation a été enregistrée des effectifs, notamment en maternelle, qui engendre une moyenne de 30 enfants par classe. La demande d’une ouverture d’une classe supplémentaire a été faite, à laquelle nous n’avons pas encore obtenu de réponse ; il faudra sans doute, mobiliser toutes les forces (élus-ues, enseignants et parents.

* Constitution d’un groupe de travail pour la préparation du village de Noël

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide la création d’un groupe de travail pour la préparation du village de Noël, et désigne pour en faire partie : Mme SVITEK, Mme AZOUZA, M. BEGHIN et M. DERNIAME ; participera également M. le Maire.

* Demande pour une intervention musicale pour l’école maternelle :

Après débat, le Conseil Municipal, à la majorité, ne donnera pas suite à la demande de mise en place d’une intervention musicale à l’école maternelle, pour l’année scolaire 2022/23. Par contre continueront les interventions musicales pour les enfants de l’école primaire.

* **Avis et décisions**
* Administration générale, finances, personnel
* Désignation d’un élu-e de la minorité pour compléter la CAO (membre suppléant) :

Suite à la démission de M. LEBOURGEOIS, il est nécessaire de compléter la Commission d’Appel d’Offres.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne Mme DORR, comme membre suppléant de la liste minoritaire, pour faire partie de la Commission d’Appel d’Offres.

* Garantie financière ICF Habitat, confirmation de la garantie communale :

Au mois de mai 2022, le Conseil Municipal, a délibéré sur le principe de garantir l’emprunt lancé par ICF Habitat

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la garantie bancaire, demandée par ICF Habitat, pour financer l’acquisition en vente en l’état de futur achèvement, de 9 maisons individuelles, en contrepartie, la commune a la main sur l’attribution sur 2 maisons.

* Constitution d’un groupe de suivi pour le lancement d’un mécénat avec la Fondation du Patrimoine :

La commune souhaitant lancer un mécénat avec la Fondation du Patrimoine pour le projet du baraquement souvenir, il est nécessaire de constituer un groupe de suivi.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne pour faire partie de ce groupe de suivi : M. le Maire, M. ROBERT et M. DERNIAME.

* Point sur le personnel :

Un point sur les arrivées et départs dans le personnel est présenté par Mme HASNI. Une réflexion sera menée sur le remplacement de Mme DELORME, responsable du service culturel et évènements. Les organigrammes de différents services, seront mis à jour (service technique, service entretien cantine festivités, service enfance).

* Travaux et urbanisme

Un point est fait sur les deux gros chantiers en cours :

* La revalorisation des abords de l’église. A étudier une méthode pour prévenir du rétrécissement de la chaussée au niveau de l’ITEP. Une fois les plantations réalisées et le mobilier urbain installé, une inauguration est prévue le vendredi 2 décembre.
* Le chantier de la crèche : les travaux ont bien avancé, malgré quelques retards ; la commission de sécurité est prévue le 20 octobre prochain. Une inauguration est à prévoir.
* Point sur les différents travaux en cours est donné (parking place de la solidarité, toilette au mur d’escalade, rond-point des marronniers…)
* Composition d’un groupe de travail fleurissement de la ville :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, désigne les élus-ues suivants-tes pour constituer le groupe de travail sur le fleurissement de la ville : Mme SVITEK, Mme LEFEZ, M.CHERFILS, Mme GRUBSKI.

* Achat d’un défibrillateur à la Maison de la Pierre :

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide l’achat d’un défibrillateur, à poser en extérieur sur le site de la Maison de la Pierre. Le coût sera partagé avec l’OTSI.

* Avenant au marché des travaux de revalorisation des abords de l’église :

Dans le cadre des travaux de revalorisation des abords de l’église, la réfection de la partie enrobée, entre l’impasse Maurice Dubois et la rue du Jeu d’Arc, n’était pas prévue au marché.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le montant complémentaire au marché de travaux de revalorisation des abords de l’église, compte tenu d’une moins-value d’un montant de 8085,98 € TTC, l’avenant s’élève à 37.021,87 €.

* Enfance/jeunesse
* Arbre de Noël des enfants :

Après une présentation par **M. DERNIAME**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le choix du spectacle pour l’arbre de Noël pour les enfants prévu le 3 décembre et sur le choix des jouets à offrir aux enfants de maternelle.

* Culture/sport/loisirs
* Point sur les inscriptions aux ateliers municipaux :

Le Conseil Municipal, est informé des inscriptions aux différents ateliers municipaux au 22 septembre. Quelques difficultés sur certains ateliers, une communication doit être relancée pour la gym tonic ; un nouveau point sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal du 25 octobre prochain.

* Social
* Programme de la semaine bleue :

Le programme pour la semaine bleue, prévue entre le 3 et le 9 octobre est présenté au Conseil Municipal.

* Questions diverses et informations
* Demande de l’école primaire pour une aide financière pour un transport dans le cadre de leur projet cinéma :

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d’octroyer une aide complémentaire sur la prise en charge de transport pour les enfants de l’école primaire, à hauteur de 1000 €, pour terminer l’année 2022.

* Une aide financière accordée au Lycée professionnel Laversine pour le transport pour venir au théâtre, pendant le festival Sud Oise Sur Scène.

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d’attribuer une aide exceptionnelle de 500 € au Lycée professionnel pour les aider au transport pour assister à une représentation pendant le Festival Sud Oise sur Scène.

L’ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 23H